

**ÉLECTIONS À LA CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT D'ÎLE-DE-FRANCE ET DE SES
CHAMBRES DE NIVEAU DÉPARTEMENTAL DU 14 OCTOBRE 2021**

DÉCLARATION COLLECTIVE DE CANDIDATURE (B)

Je soussigné (e),

Nom de famille¹ : Nom d'épouse² :

Prénom(s) :

Année de naissance : à³

Résidant :

.....

.....

Numéro d'immatriculation au répertoire des métiers :

Agissant en qualité de mandataire de la liste⁴ :

.....

Présentée par⁵ :

déclare déposer la candidature de ladite liste aux élections des membres de la chambre de métier et de l'artisanat d'ÎLE-DE-FRANCE

Cette liste comprend : voir tableau ci-joint en annexe

Cette déclaration collective de candidature doit être accompagnée pour chaque candidat d'une attestation d'éligibilité établie par la chambre de métiers et de l'artisanat d'Île-de-France et le cas échéant d'une attestation de la chambre constatant son inscription dans la section des métiers d'art du répertoire des métiers.

La liste est accompagnée également de l'ensemble des déclarations individuelles de candidatures signées des candidats et du mandat signé du candidat tête de liste confiant au mandataire le soin d'effectuer toutes démarches utiles à l'enregistrement de la liste.

Fait à

Le

Signature

ATTENTION: Cette déclaration collective de candidature doit être communiquée aux services de la préfecture par le mandataire désigné de la liste au plus tard le 10 septembre 2021 à 12 heures. Le mandataire devra se munir d'une pièce d'identité.

1

indiquer le nom de jeune fille

2 le cas échéant

3 indiquer la commune de naissance

4 indiquer le titre de la liste

5 indiquer l'organisation sous l'étiquette de laquelle la liste se présente

**ÉLECTIONS À LA CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT D'ÎLE-DE-FRANCE
ET DE SES CHAMBRES DE NIVEAU DÉPARTEMENTAL DU 14 OCTOBRE 2021**

DÉCLARATION COLLECTIVE DE CANDIDATURE (B)⁶

Titre de la liste :

Nom du candidat tête de liste régional :

Département :

Nom du candidat tête de section départementale :

Tendance syndicale :

Critères de composition des listes par département :

- au moins 4 candidats pour chacune des 4 catégories (alimentation, bâtiment, fabrication, services) parmi les 18 premiers candidats ;
- au moins 1 candidat dans la section métiers d'art du répertoire des métiers parmi les 7 premiers candidats ;
- au moins 2 candidats de chaque sexe par groupe de 5 candidats.

	Nom de famille, nom d'épouse, prénoms	Sexe (F/M)	Année / lieu de naissance	Profession	Catégorie d'activité ⁷	n° d'immatriculation au RM	Adresse du siège de l'entreprise	Inscription dans la section des métiers d'arts du RM (O/N)
n°1								
n°2								

⁶

ce tableau est transmis pour chaque section départementale de liste régionale (CMAR). Pour la CMAR Île-de-France composée de 8 départements, la liste régionale sera composée de 8 x 35 candidats.

⁷ alimentation, bâtiment, fabrication et services.

